



LES ENFANTS EN MOBILITÉ EN AFRIQUE : UN DÉFI MAJEUR POUR LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

LES ENFANTS EN MOBILITÉ EN AFRIQUE : UN DÉFI MAJEUR POUR LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Par Nicolas Cacciuttolo, Régis Blanc, Corinne Massardier, Pascal Fendrich

La mobilité des enfants et des jeunes pose aux pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord le défi de mettre en place des systèmes éducatifs inclusifs. L'accès à l'éducation, à la formation et à l'intégration est un droit pour les jeunes migrants ainsi qu'une responsabilité pour les autorités. L'éducation est également l'un des meilleurs moyens pour contribuer à une mobilité plus sûre et représente un investissement pour le futur en favorisant l'accès aux connaissances pour les générations futures et en assurant une meilleure intégration dans les communautés d'accueil.



Parallèlement à l'augmentation de la population mondiale, le nombre de migrants internationaux a augmenté au cours des dernières décennies. On estime à 281 millions le nombre de migrants, dont 36 millions sont des enfants de moins de 18 ans (soit une augmentation de 28 % entre 2010 et 2019)¹. La jeunesse du phénomène migratoire est particulièrement significative sur le continent africain.



LA MIGRATION DES ENFANTS EN AFRIQUE - UNE RÉALITÉ AUX CAUSES MULTIPLES

L'Afrique compte la plus grande proportion d'enfants et de jeunes parmi sa population migrante - plus d'un immigrant sur quatre en Afrique est un enfant, ce qui représente plus du double de la moyenne mondiale². En 2017, l'Afrique comptait au moins 13,5 millions d'enfants migrants³, y compris ceux qui vivent en tant que réfugiés, migrants ou personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Ces chiffres sont sous-estimés car il n'existe pas de données fiables et la migration des enfants et des jeunes est généralement peu visible. De plus, ces chiffres peinent à traduire la complexité de la migration, qui est déterminée par de multiples facteurs qui se juxtaposent.

Si les enfants et les jeunes représentent une grande partie de ces mouvements de population, les moteurs de cette mobilité sont très divers et comprennent : l'extrême pauvreté, le manque d'emploi, le désir d'accéder à une éducation de qualité, la recherche d'opportunités de développement durable, la tradition familiale ou sociale de la migration, la violence, l'instabilité politique, les conflits et les problèmes environnementaux, ou simplement la recherche d'une vie meilleure. Les filles et les jeunes femmes ont les mêmes motivations, auxquelles s'ajoutent des aspects liés à l'inégalité et à la discrimination entre les sexes en raison de contraintes socioculturelles ; elles sont également très souvent confrontées à ces mêmes problèmes au cours de leur parcours migratoire.

² <https://data.unicef.org/resources/children-in-africa-child-survival-brochure/>; 28 April 2023.

³ [ACERWC 2018 Mapping children on the move within Africa.](#)



LA DOUBLE VULNÉRABILITÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES MIGRANTS

Les enfants et les jeunes en mobilité sont encore plus vulnérables que les migrants adultes et sont confrontés au déracinement, à la marginalisation, au manque de ressources économiques et matérielles, au manque d'accès aux services de base et à un risque accru d'abus, de violence et d'exploitation. En plus des risques généraux encourus par tous les migrants, la vulnérabilité intrinsèque à l'enfance s'ajoute, en particulier pour les enfants et les jeunes non accompagnés ou mal accompagnés. D'autres facteurs de vulnérabilité influencent et conditionnent les expériences des enfants et des jeunes sur les routes migratoires. Ces facteurs interagissent et peuvent se combiner pour les exposer à des risques plus importants (voir le récent webinaire sur l'analyse du genre et de la diversité⁴).

Bien que la migration des enfants et des jeunes puisse accroître leur vulnérabilité, elle peut également être une source d'opportunités et réduire cette vulnérabilité en offrant un accès à la protection, à l'éducation, au développement de nouvelles compétences et à des opportunités d'emploi. Les zones de transit et de destination peuvent ainsi bénéficier d'une main-d'œuvre mobile compétente. En retour, les zones d'origine peuvent bénéficier du capital humain que représentent ces enfants et ces jeunes.

⁴ https://www.youtube.com/watch?v=-VJV_u0HU8U



STRATÉGIES POUR L'INTÉGRATION ÉDUCATIVE

Pour atteindre ces objectifs, les acteurs doivent mieux intégrer les réalités migratoires dans les cadres politiques locaux, nationaux et régionaux. Jusqu'à présent, les acteurs de l'État et de la coopération internationale ont principalement abordé la question des migrations à travers des interventions sectorielles (par exemple, la sécurité, la protection) et des institutions spécifiques (par exemple, un ministère, une direction), mais ils n'ont guère progressé dans l'intégration des migrations dans d'autres secteurs clés (par exemple, l'éducation, la santé, la formation professionnelle).

Il est de la plus haute importance d'adapter les services pour mieux répondre aux besoins de protection et saisir les opportunités liées à la migration.



Ces considérations sous-tendent l'approche du projet "Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest" (EJM)⁵, un projet de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse et du Secrétariat d'État à la Migration. Ce projet se concentre sur les régions de l'Afrique du Nord et de l'Ouest et soutient les acteurs et les prestataires de services pour comprendre les implications de la migration et adapter leurs services afin de mieux intégrer les besoins et les opportunités identifiés liés à la migration.

Dans ces contextes, les enfants et les jeunes en mobilité sont confrontés à de multiples risques de protection et à d'importants défis en matière d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux marchés du travail.

⁵ <https://www.helvetas.org/en/switzerland/what-we-do/how-we-work/our-projects/africa/Tunisia/tunisia-migration-routes>

ACCÈS À L'ÉDUCATION PENDANT LES DÉPLACEMENTS

Les cadres juridiques de tous les pays couverts par le projet promeuvent en théorie un accès universel à l'école pour tous les enfants, y compris les non-nationaux. Cependant, les mécanismes concrets permettant cet accès pour les enfants non nationaux font souvent défaut.

Le problème est double : du côté de la demande, les enfants et les jeunes migrants n'ont pas toujours le temps, l'envie ou les moyens nécessaires pour aller à l'école ou suivre une formation. Du côté de l'offre, bien que les systèmes fassent déjà de leur mieux pour être inclusifs, ils ne le sont souvent pas suffisamment pour ces types de public et leurs vulnérabilités spécifiques, que ce soit par manque de volonté et/ou de capacités techniques.

Le défi consiste à améliorer l'adéquation entre les deux :

- Soit en influençant la demande (par exemple, en encourageant les jeunes migrants à retarder leur départ afin d'avoir le temps de se former).
- Soit en adaptant l'offre existante (par exemple, en proposant des horaires flexibles ou en assouplissant les contraintes administratives).
- Soit en proposant des mesures appropriées pour faciliter l'intégration de ce groupe dans les services existants (par exemple, cours de langue, remise à niveau, soutien psychosocial, reconnaissance des acquis).

Pour s'assurer que ces activités soient adaptées aux contextes individuels, le projet a cherché à en apprendre davantage sur la diversité des enfants et des jeunes en mobilité dans chaque région où il travaille. Des méthodes d'enquête innovantes ont permis d'identifier les communautés de jeunes migrants, d'interroger des informateurs proches des migrants ou eux-mêmes migrants et de collecter des informations utiles.





Un des partenaires du projet, le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT), composé de groupes d'enfants et de jeunes, a organisé des dialogues avec des groupes de jeunes pour présenter les questions couvertes par le projet. Ils ont adapté et mené une enquête visant à évaluer l'utilisation des outils numériques par les enfants et les jeunes (évaluation de l'utilisateur). Cette méthodologie, qui s'appuie directement sur les jeunes pour accéder aux jeunes migrants, a nécessité un important travail de préparation et de soutien, ce qui a permis d'accéder à des groupes vulnérables et cachés. De plus, les jeunes enquêteurs ont renforcé leurs compétences et établi des liens avec les enfants et les jeunes en mobilité. Certains d'entre eux ont même rejoint l'association MAEJT après avoir participé à l'enquête.

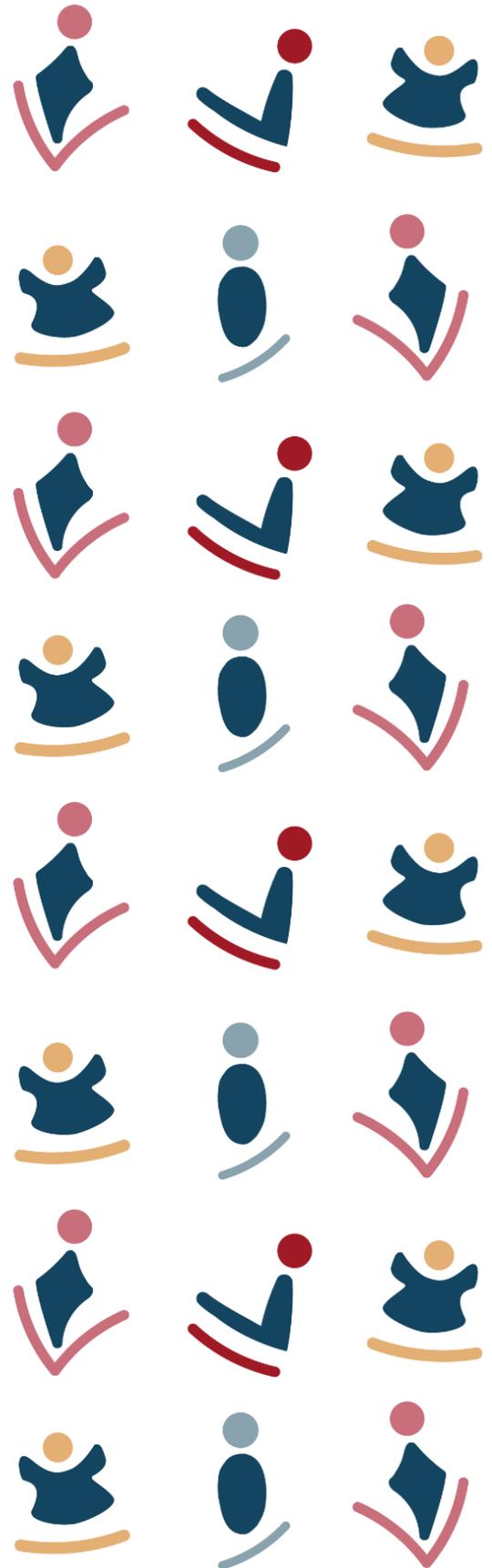
Maintenant que le projet a une meilleure compréhension des profils et des besoins en matière d'éducation, il vise à orienter les enfants et les jeunes ciblés vers des solutions adaptées. Cette approche nécessite toutefois que les prestataires de services éducatifs et les autorités locales disposent déjà d'un mécanisme d'orientation approprié. Si ce n'est pas le cas, le projet les aide à le mettre en place.



Cependant, cette approche seule ne suffit généralement pas. De nombreuses barrières existent entre les enfants et les jeunes en déplacement et les services auxquels ils souhaitent accéder. Par exemple, des documents administratifs (permis de séjour, certificat de naissance) sont souvent exigés pour l'inscription, mais de nombreux jeunes migrants n'en disposent pas.

Les personnes accompagnant les enfants et les jeunes peuvent également manquer d'informations sur les possibilités et les droits d'accès à l'école. Souvent, la langue est un obstacle difficile à surmonter. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, la faible qualité de l'enseignement est également un obstacle majeur en termes d'attrait pour les enfants et les jeunes, y compris les nationaux (50 % des Nigériens âgés de 7 à 16 ans ne vont pas à l'école).

Une analyse approfondie de ces barrières permet de proposer des solutions appropriées. Bien qu'une réponse exhaustive ne soit pas encore possible, le projet a priorisé certaines actions pour mener des pilotes qui nous permettent d'apprendre par l'expérimentation tout en s'intégrant aux écosystèmes locaux et en construisant des partenariats et des alliances.



Au Maroc, nous avons un partenariat prometteur avec l'administration centrale chargée de l'éducation des enfants et des jeunes en mobilité.



Le pays dispose déjà d'une stratégie visant à intégrer ce groupe dans son système éducatif, mais les ressources manquent pour sa mise en œuvre. L'un des principaux défis est que, malgré les directives officielles, les responsables des écoles locales ne sont pas toujours conscients de leurs responsabilités en matière de facilitation des procédures administratives d'inscription des enfants. L'une de nos actions prioritaires consistera à sensibiliser et à former les acteurs de l'éducation à la mise en œuvre du protocole officiel d'intégration dans leur région.



En Guinée, nous avons identifié de nombreux enfants et jeunes en mobilité, y compris des nationaux, qui restent en dehors des écoles primaires formelles. Ici, notre soutien se concentrera sur les différents aspects techniques qui rendent leur intégration difficile pour les écoles et les communautés d'accueil. Cela comprend la formation pédagogique pour aider les enseignants à gérer la diversité dans leurs classes, le renforcement des capacités des conseils de parents d'élèves et des conseils d'administration des écoles, ainsi que l'autonomisation des "gouvernements d'élèves".

Au Mali, le projet de formation professionnelle JIGITUGU⁶ adaptera ses modalités aux besoins et aux contraintes des jeunes en mobilité. Les jeunes motivés recevront des conseils initiaux pour développer leurs propres "projets de vie", puis seront orientés vers des formations professionnelles de courte durée qui correspondent à la fois à leurs aspirations et aux besoins du marché de l'emploi.

De plus, nous prévoyons d'explorer le potentiel de la numérisation pour faciliter l'accès aux supports d'apprentissage pour les personnes en mobilité. La plateforme d'apprentissage en ligne du projet fonctionnera comme un portail vers les ressources éducatives existantes susceptibles de répondre aux besoins de ces enfants et de ces jeunes. De nombreux contenus intéressants ont déjà été développés par les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment pendant la pandémie de COVID-19. Rendre ces contenus accessibles aux enfants et aux jeunes en mobilité leur permettrait de rester en contact avec leurs langues et leurs cultures. Enfin, nous développerons des contenus spécifiques en fonction des besoins transversaux, tels que des modules de compétences en matière de migration éclairée et sécurisée. La plateforme sera accessible pour l'apprentissage individuel et entre pairs, mais nous encourageons également son utilisation dans les salles de classe, sur les lieux de travail ou dans les centres numériques.

⁶ [Formation en agriculture | Mali | Helvetas](#)



Au-delà de ces actions prometteuses mais limitées au niveau local, nous visons à assurer que les changements soient systémiques et durables. Nous devons progressivement convaincre de plus en plus d'acteurs de prendre en compte les vulnérabilités liées à la mobilité dans les politiques et les stratégies éducatives et d'emploi. En renforçant les compétences de ces acteurs et en développant des outils adaptés, nous espérons avancer vers une situation où les besoins des enfants et des jeunes en mobilité sont systématiquement pris en compte. Nous espérons que ces considérations seront finalement intégrées au même titre que les questions de genre, d'inclusion des personnes ayant des besoins spécifiques et, plus récemment, des populations mobiles telles que les nomades, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Dans le même temps, nous pensons que ce processus contribuera à faire entendre et à renforcer la voix des enfants et des jeunes en mobilité : en renforçant leur capacité à s'exprimer, de l'école aux consultations nationales, et en faisant en sorte que les acteurs déjà en place soient prêts à les écouter.



À PROPOS DU PROJET

Le projet "Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest" (EJM) est une initiative de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse et du Secrétariat d'État à la Migration, prévue pour la période de 2021 à 2025. L'objectif de ce projet est de renforcer de manière durable les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'intégration socio-économique, tout en facilitant l'accès des enfants et des jeunes en mobilité aux services proposés par ces systèmes (y compris l'intégration économique à partir de l'âge de 18 ans).

Le projet a été lancé avec la participation de cinq pays pilotes (Guinée, Mali, Maroc, Niger et Tunisie) dans le but de développer et de tester des approches de renforcement des systèmes qui seront durables et indépendantes des ressources externes. La mise en œuvre de ce projet est assurée par un consortium dirigé par Helvetas, Terre des Hommes et la GIZ, en partenariat avec le Mixed Migration Centre, Médecins du Monde Belgique, Enda/MAEJT, SSI AO et SSI-International.





 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'État aux migrations SEM

